

ROXANE D3

Revêtement semi-épais (RSE), mat, aux résines acryliques renforcées au siloxane



- TRÈS GARNISSANT
- MASQUE LE FAÏENÇAGE

- EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX UV & INTEMPÉRIES
- ENTRETIEN RSE / RSI

DÉFINITION : Produit en phase aqueuse pour la décoration du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques et siloxane, pour une utilisation en revêtement semi-épais "RSE" de façades, d'aspect mat.

CYCLE DE VIE

- En préparation.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/c) : 40 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur.

DESTINATION : Ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS : 15L.

TEINTES : Livré en blanc et tons clairs (TC) du POLYCROM® SYSTEME.

Teintes réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Béton et maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liants hydrauliques. Briques et pierres de parement. Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique. Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable, refaits à neuf. Anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. On arrêtera le RSE (D3) au-dessus de la rupture de capillarité si elle existe, ou à défaut à 25 cm du terrain naturel minimum. Le soubassement pourra être traité en D2 avec par exemple deux couches de ROXILANE D2 dilué à 5 %. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports trop chauds, sur supports mouillés.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS :

 Conforme aux DTU 59.1

Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars). Ragréage et rebouchage si nécessaire. Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sans rinçage (cf. fiche technique).

DILUTION :

 À l'eau.

Brosse et rouleaux : En couche d'impression : 5%.

En couche de finition : Prêt à l'emploi.

CONSOMMATION :

Impression : 200 g/m².

Finition : 450 g/m².

Consommation variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

MATÉRIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide texturé de 14 à 18 mm sur surface lisse.
- Rouleau méché de 18 à 22 mm sur subjectile très structuré.
- Pistolet sans air : buses Ø 21 à 27 millièmes de pouce et filtre de 50 mailles.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 4h.

- Recouvrable : 24h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au l'eau immédiatement après usage.

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants, poreux, friables	Sur fonds bruts cohésifs ou revêtus lisses ou structurés
FIXATEUR	BLANCOFIX dilué	-
IMPRESSION ⁽¹⁾	ROXAPRIM à raison de 200 g/m ²	ROXAPRIM ou ROXANE D3 dilué (200 g/m ²)
FINITION	1 couche de ROXANE D3 à raison de 450 g/m ²	

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). Il est impératif de consulter les fiches techniques des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.



ROXANE D3

Revêtement semi-épais (RSE), mat, aux résines acryliques renforcées au siloxane



Produit à consulter
sur notre site

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières : par référence à FD T30-805 :

- Protection de surface (insensibilité à l'eau).
- Protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil.
- Insensibilité à l'eau.
- Résistance aux intempéries.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T36-005 : famille I – 7b₂.

Classement normalisé : G₃ E₄ S₂ V₂ W₂ A₁ C₀ (classement français D3).

EXTRAIT SEC :

En poids : 67,9 ± 2,0 %.

En volume calculé : 53,3 ± 2,0 %.

MASSE VOLUMIQUE : 1,48 ± 0,05 kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

PRÉSENTATION EN POT : Épais.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Très mat.

Indice de brillant à 85° = 1.

Poché.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : **Entretien courant :** nettoyage à l'eau sous pression puis traitement avec DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique). **Rénovation :** selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Edition du 16/04/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

